

Note Méthodologique : plan de prévention en entreprise

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Outil essentiel pour sécuriser la santé et la sécurité lors d'activités à risques ou interventions multiples.
- Établit et coordonne des mesures préventives en amont des travaux.
- Assure la conformité réglementaire et la maîtrise des risques professionnels.
- Réduit les accidents du travail et améliore les conditions de travail.
- Particulièrement adapté aux sites avec coactivité (chantiers, sites industriels, ERP, maintenance à risques).

Point clé : Démarrer dès la phase préparatoire d'un projet impliquant plusieurs intervenants pour anticiper et coordonner les risques.

Objectifs de la mission

- Analyser précisément les dangers et la coactivité.
 - Définir des mesures de prévention adaptées.
 - Coordonner les actions des intervenants et fluidifier la communication.
 - Garantir la conformité légale et réglementaire.
 - Améliorer la performance globale en sécurité au travail.
 - Rendre le pilotage des risques transparent et opérationnel.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre d'intervention

- Sites avec coactivité (construction, industriel, ERP, maintenance à risques).
- Interventions en présentiel (visites, audits de terrain) et à distance.
- Ateliers participatifs et sessions de restitution.

Livrables

- Rapport de diagnostic initial.
 - Liste de conformité (revue réglementaire et interne).
 - Recommandations et plan d'action priorisé.
 - Plan de prévention complet.
 - Rapports de suivi périodique et outils pratiques de pilotage.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites de site, entretiens avec responsables, recueil des documents existants.
- Identification des risques critiques et des interactions entre acteurs.
- Livrable : rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des exigences réglementaires, procédures internes, incidents et précédents plans.
- Vérification de la conformité et adéquation des mesures existantes.
- Livrable : liste de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations concrètes et priorisées.
- Définition des mesures, responsabilités et moyens associés.
- Livrable : plan de prévention complet et plan d'action.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre des actions.
 - Reporting périodique, audits de suivi et gestion des écarts.
 - Livrables : rapports de suivi périodique.
-

Planning / durée / jalons

Format / périmètre	Durée indicative	Jalons clés
Démarrage (phase préparatoire d'un projet multi-intervenants)	—	Lancement anticipé pour coordonner les risques
Mission courte (analyse + recommandations)	Quelques jours	Visites/entretiens, restitution
Accompagnement complet (diagnostic → plan d'action → mise en œuvre)	Quelques semaines à un trimestre	Ateliers, restitution, reporting périodique
Projet industriel étendu (incluant suivi et audits de terrain)	Plusieurs semaines	Audits, rapports de suivi réguliers

Rôles & responsabilités

Client (entreprise / donneur d'ordre)

- Fournit les documents requis (plans de travail, rapports d'accidents, protocoles, docs activités/risques).
- Facilite l'accès aux sites et la tenue des entretiens.
- Mobilise les responsables (sécurité, RH, QHSE, chefs de chantier).
- Participe aux ateliers et aux sessions de restitution.

Consultant

- Réalise le diagnostic initial (visites, entretiens, état des lieux).
 - Conduit la revue documentaire et réglementaire.
 - Élabore les recommandations et le plan d'action/plan de prévention.
 - Assure le suivi : reporting périodique, audits et gestion des écarts.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de travail et descriptifs d'activités.
 - Rapports d'accidents et d'incidents.
 - Protocoles et procédures internes de sécurité.
 - Documents réglementaires applicables.
 - Précédents plans et retours d'expérience.
 - Données sur les risques identifiés et les intervenants.
 - Accès aux sites pour visites et entretiens avec responsables.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Lancement en phase préparatoire pour anticiper la coactivité et coordonner les risques.
 - Vérification de la conformité réglementaire (revue documentaire et interne).
 - Ateliers participatifs et sessions de restitution pour aligner les parties prenantes.
 - Reporting périodique et gestion des écarts.
 - Audits de suivi pour l'amélioration continue.
 - Interventions hybrides : sur site et à distance selon le besoin.
 - Coordination des actions des différents intervenants.
-